

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE le CINQ du mois de AVRIL

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MONFORT, MULLER, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA.

Procurations : BILLIOU à HALNA, MAINAGE à BOYER, JULIENNE à VELLA, JEZEQUEL à MULLER.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2024-028

VERSEMENT DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

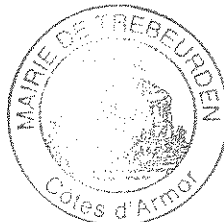
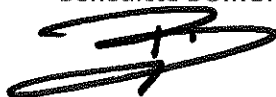
Madame le Maire soumet à l'Assemblée les demandes de subventions déposées par deux associations :

- Le tennis de Lan Kerellec pour une subvention exceptionnelle à l'association suite aux dégâts générés par la tempête CIARAN
- L'association « Sport et activités plus » pour le versement d'une subvention relative à la sortie au centre Forêt Bocage des 37 élèves de CP et CE1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € (deux mille euros) à l'association du tennis de Lan Kerellec dans le cadre de la remise en état des terrains suite à la tempête CIARAN, sur présentation des justificatifs correspondants,
- **DECIDE** d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 531 € (mille cinq cent trente et un euros) à l'association « Sport et activités plus » pour la participation à la sortie au centre Forêt Bocage des 37 élèves de CP et CE 1.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

